

portions, d'après les principes de Rumfort, de manière à ne pas laisser perdre une parcelle de chaleur (1), d'un calorifère dont le mécanisme intérieur est tellement ménagé, qu'il peut à volonté servir successivement ou simultanément de calorifère partiel ou général ou désinfecteur?

Ne s'est-il pas aussi occupé de l'agriculture dans ses méditations? Il fut auteur d'une charrue dont le soc, presque semblable à celui de la charrue-Dombal, enlève la terre horizontalement, la retourne en coupant les racines des plantes étrangères, puis enterre la surface de cette même terre et règle en même temps la profondeur du labour. Il est pareillement auteur d'un semoir en forme de cylindre, dont la principale propriété est de placer les grains de bled un à un et à des distances parfaitement égales dans le sein de la terre.

La fabrique de Lyon a été en plus d'un genre l'objet de sa sollicitude. Il fut un temps où les étoffes brochées, pour tentures et meubles, ne renfermaient pas des dessins d'égales dimensions sur des pièces d'égales lon-

(1) Jusqu'alors on avait presque exclusivement employé la fonte pour ces sortes de potagers; M. de Servan comprit qu'il fallait renoncer à l'emploi d'une matière qui laissait échapper tant de calorique et desséchait les personnes qui travaillaient dans les cuisines; alors il substitua à la fonte la brique réfractaire et s'appliqua spécialement à conduire les flammes sous la chaudière. Cette nouvelle combinaison promit, outre les avantages d'une grande propreté, une économie d'un tiers au moins dans le combustible. Aussi presque tous les établissements de notre ville demandèrent-ils à jouir de ce bénéfice. M. de Servan commença, sur les instances répétées de l'administration, à établir ces nouveaux fourneaux à l'Hôtel-Dieu et à la Charité de Lyon. Depuis, le succès ayant répondu à ses espérances, il en construisit une infinité d'autres, par exemple, à la Ferrandière, au petit Séminaire de Saint-Jean, aux Ursulines, à Saint-Michel, à la communauté générale de Saint-Joseph, au grand Séminaire de Saint-Irénée, etc., etc.